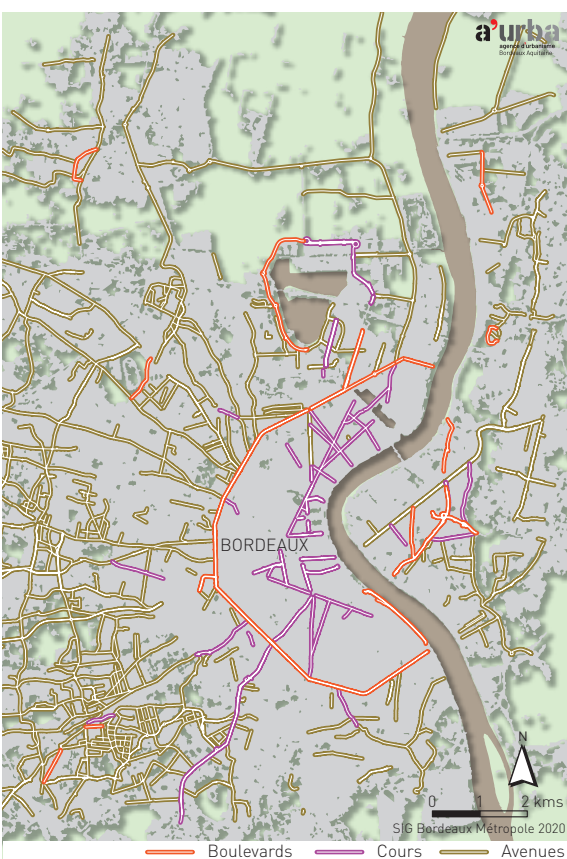


Boulevards, avenues et cours

STELLA MANNING



Alors que le projet des boulevards occupe élus et techniciens de la métropole bordelaise, penchons-nous sur l'origine du mot, qui s'avère teintée de quelques évocations belliqueuses. Issu du néerlandais *bolwerc*, qui associe le bois (*bole*, qui signifie poutre, pièce de bois) et l'ouvrage de défense, *werk*, il est à l'origine une « fortification extérieure d'une place forte, constituée par un terre-plein en avant des remparts¹ ». En temps de paix, le boulevard devient promenade et reste lors de l'arasement des ouvrages de défense.

Remplaçant ceux-ci, un boulevard tel que nous l'entendons aujourd'hui est généralement circulaire, ce qui laisse à penser qu'un boulevard périphérique serait quelque peu pléonastique. Doté de portes, de barrières ou d'octrois, il n'est pas étonnant qu'il puisse parfois être perçu comme une frontière entre deux parties de territoire.

L'avenue a un passé beaucoup plus pacifiste. Elle est à l'origine une « allée large, droite, bordée d'arbres ou tout chemin donnant accès à un bâtiment ». Elle est donc créée pour mener à quelque chose, un lieu, un monument, pour y venir comme son origine latine le rappelle. Elle n'est donc pas exempte d'une certaine fonction de représentation. Elle présente généralement un caractère rectiligne et, plus encore que le boulevard, elle a vocation à être plantée.

Le cours viendrait quant à lui de l'italien *corso*, défini comme l'« avenue principale d'une ville italienne, qui sert de lieu de promenade publique et où se déroulent les fêtes ». Cela vient de la Via del Corso de Rome, lieu du Carnaval où prenait notamment place une course de chevaux qui lui a donné son nom. Ce passé méridional le rend plus fréquent dans les villes du sud de la France, même si on en trouve quelques-uns à Paris, dont le cours de la Reine, le long du Louvre, ou le cours de Vincennes. Cette fonction de promenade a conduit Bernard Gauthiez, architecte et urbaniste en chef de l'État à le classer, dans son ouvrage *Espace urbain, vocabulaire et*

*morphologie*², dans le chapitre sur les promenades publiques.

Observons maintenant, au vu de ces définitions, la répartition de ces voies dans le centre de l'agglomération bordelaise. Les boulevards ont été édifiés pour ceindre la ville et marquer une délimitation avec ses voisines. La frontière est nette, même si elle ne correspond pas à un ancien rempart, celui-ci étant beaucoup plus proche du centre-ville. Une tentative de bouclage est amorcée avec les boulevards des Frères-Moga, sur les quais rive gauche, et, rive droite, André-Ricard et Joliot-Curie, ce dernier s'échappant vers le boulevard de l'Entre-deux-Mers. On trouvera quelques intrus près de l'hôpital Pellegrin et à Bordeaux Nord, où l'odonymie³ est plus confuse puisque faire le tour du Lac vous contraindra à emprunter successivement boulevards, cours et avenues.

Les avenues rayonnent des boulevards vers l'extérieur de la ville, à l'exception de l'avenue Émile-Counord. Leur nom indique parfois leur fonction directive : Arès, Eysines, Paris (ancien nom de l'avenue Thiers), Labarde... Force est de constater qu'elles sont rarement arborées.

Enfin, les cours sont essentiellement au cœur de la ville, ceinturant et traversant en tous sens le Bordeaux historique. Certains s'offrent des échappées vers le nord et surtout vers le sud, avec le cours de l'Argonne qui mène, en changeant trois fois de nom sur les dix kilomètres de son parcours, jusqu'à la frontière entre Gradignan et Canéjan. Seuls quelques cours centraux possèdent l'allure d'une promenade, du fait de la présence de contre-allées et de larges frondaisons. On comprend que la dénomination des voies n'est pas une science exacte, mais qu'elle présente pourtant une logique locale, nonobstant quelques erreurs notoires, sur lesquelles il est malheureusement difficile de revenir aujourd'hui. —

2 | Éditions du patrimoine, Paris, 2003, 495 p.

3 | L'odonymie est le nom des voies de circulation, du grec *hodós* « route » et *ónoma* « nom ».

1 | Toutes les définitions sont tirées du *Trésor de la langue française informatisé*.